

Examen des assistant(e)s maternel(le)s - Calendrier session 2026

Les dates sont indicatives et peuvent être modifiées

Attention :

Aucun document envoyé par mail au SIEC ne sera traité.

Vous

De mi-octobre à mi-novembre 2025

Vous vous pré-inscrivez sur <https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat> (S'il s'agit d'une première inscription sur Cyclades, vous devez créer un compte)

Guide d'inscription Cyclades : <https://siec.education.fr/candidats/docutheque/examens/CAP/guide-dinscription-cyclades>

Le mercredi 26 novembre 2025 au plus tard, cachet de la Poste faisant foi

Vous imprimez votre récapitulatif de pré-inscription et l'envoyez avec les pièces justificatives :
Pièce d'identité, agrément et contrat de travail

À l'adresse indiquée en haut à gauche du récapitulatif de candidature, de préférence en lettre recommandée avec accusé de réception ou lettre suivie

Du 2 février au 2 mars 2026 au plus tard, cachet de la Poste faisant foi

Vous envoyez par courrier les **fiches EP1 A et EP1 B et le dossier EP3** si inscrit « AVEC projet réel d'accueil »

À l'adresse :
SIEC – DEP3 (Précisez le département d'inscription)
7, rue Ernest-Renan
94749 ARCUEIL CEDEX

De mi-mai à fin juin 2026

Vous vous présentez aux épreuves professionnelles EP1 et EP3

Aucun changement de date ou de lieu ne sera possible

Au lieu indiqué sur votre convocation disponible dans votre espace
Cyclades : Mes documents

Le SIEC

Octobre 2025

Met à disposition : le modèle de fiches **EP1 à rédiger par le candidat et la page de garde du projet d'accueil de l'épreuve EP3** (si choix AVEC projet réel d'accueil)

Dans le dossier Examen des assistants maternels, rubrique Épreuves professionnelles sur le site <https://www.siec.education.fr>

Fin janvier 2026

Vous rappelle les modalités pour l'envoi des **fiches EP1 et du dossier EP3** (si choix AVEC projet réel d'accueil)

Sur votre **boîte mail**

Mi-mars 2026

Vous envoie un mail vous indiquant si vous êtes **autorisé(e) OU non autorisé(e)** à passer les épreuves après vérification des **fiches EP1 et du dossier EP3** (si choix AVEC projet réel d'accueil)

Sur votre **boîte mail**

Mai 2026

Met à votre disposition votre convocation aux épreuves professionnelles (Les frais de déplacement et de repas ne sont pris en charge ni par le département ni par le SIEC)

Disponible dans votre espace
Cyclades : Mes documents

Le 30 juin 2026 à 16h

Met à votre disposition votre relevé de notes (aucune publication des résultats sur internet)

Disponible dans votre espace
Cyclades : Mes documents

Consultez régulièrement votre boîte mail ainsi que vos courriers indésirables/spams)